COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **SIPEN**
Forme juridique : Société anonyme
Adresse : Avenue Bel-Air N° : 21 Boîte :
Code postal : 1180 Commune : Uccle
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0436.258.290

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 28-12-1998

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 03-05-2022

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2021 au 31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2020 au 31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-cap 6.1.1, M-cap 6.2, M-cap 6.3, M-cap 6.4, M-cap 6.6, M-cap 7, M-cap 8, M-cap 10, M-cap 11, M-cap 12, M-cap 13, M-cap 14, M-cap 15, M-cap 16

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

VERLINDEN Eric
Avenue des Lilas 71
1410 Waterloo
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-06-30 | Fin de mandat : 2026-06-30 | Administrateur délégué

VERLINDEN Pierre
Avenue Bel AIr 21
1180 Uccle
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-06-30 | Fin de mandat : 2026-06-30 | Administrateur délégué

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**846.425**	**919.479**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**845.588**	**918.642**
Terrains et constructions		22	155.318	154.590
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	690.270	764.052
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	**837**	**837**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**253.659**	**215.903**
Créances à plus d'un an		29	**175.000**	**175.000**
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	175.000	175.000
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41		
Créances commerciales		40		
Autres créances		41		
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**73.142**	**37.996**
Comptes de régularisation		490/1	**5.517**	**2.907**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**1.100.084**	**1.135.382**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**460.549**	**493.252**
Apport		10/11	**1.179.973**	**1.179.973**
Capital		10	1.179.973	1.179.973
Capital souscrit		100	1.179.973	1.179.973
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserve légale		130		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**-719.424**	**-686.721**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**639.535**	**642.130**
Dettes à plus d'un an		17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	**639.535**	**642.130**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	637.000	637.000
Etablissements de crédit		430/8	637.000	637.000
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.535	5.130
Fournisseurs		440/4	2.535	5.130
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	**1.100.084**	**1.135.382**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	89.733	67.975
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	80.846	82.734
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	31.284	48.706
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	**-22.397**	**-63.465**
Produits financiers		75/76B		
Produits financiers récurrents		75		
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	**10.306**	**6.264**
Charges financières récurrentes		65	10.306	6.264
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	**-32.703**	**-69.729**
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	**-32.703**	**-69.729**
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	**-32.703**	**-69.729**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**-719.424**	**-686.721**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-32.703	-69.729
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-686.721	-616.992
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**-719.424**	**-686.721**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXXX**	**2.785.494**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	7.792	
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**2.793.286**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXXX**	**1.866.852**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	80.846	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**1.947.698**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**845.588**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXX**	**837**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365		
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**837**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	**837**	

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d’évaluations

Conversion des éléments libellés en monnaie étrangère

Les actifs et les passifs monétaires ainsi que les contrats de change à terme qui s’y rapportent sont convertis en euros en utilisant le cours de change au comptant en vigueur à la date de clôture du bilan. Les écarts d’évaluation négatifs et positifs sont repris dans le compte de résultats.
Les éléments non monétaires sont évalués sur base du cours historique à la date d’acquisition.
Les revenus et charges libellés en devises sont repris dans les résultats au cours de change en vigueur au moment de leur comptabilisation.

Créances

Les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale. Pour les créances qui ont totalement ou partiellement un caractère incertain ou douteux, les réductions de valeur nécessaires sont comptabilisées sur base d’une appréciation objective du risque.
Celle-ci tient compte de la situation du débiteur et de la valeur des garanties reçues.
Les créances présentant un caractère incertain font en outre l’objet d’une réduction de valeur globale déterminée sur base statistique.
Les créances dont le caractère non recouvrable est devenu définitif sont annulées en utilisant, le cas échéant, la réduction de valeur y afférente.

Immobilisations financières

Les participations et les actions faisant partie des immobilisations financières sont enregistrées à la valeur d’acquisition.
Des réductions de valeur ne sont appliquées que dans le cas d’une moins-value ou d’une dépréciation durable, établie sur base de la situation financière, de la rentabilité et des perspectives de la société concernée.

Frais d’établissement et immobilisations incorporelles

Les frais d’augmentation de capital et l’émission d’emprunts sont immédiatement mis à charge de l’exercice.
Le fonds de commerce est amorti de façon linéaire sur une période de 5 ans. Il en est de même pour les logiciels acquis auprès de tiers et utilisables de façon durable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au prix d’acquisition ou au prix de fabrication diminué des amortissements cumulés.
Les taux d’amortissement sont calculés sur base de la durée d’utilisation économique escomptée et sont appliqués de façon linéaire ou dégressive.

Terrains et constructions de 5% à 3.33% ans
Installations, machines et outillage de 33.33% à 20.00%
Mobilier et matériels roulants de 33.33% à 20.00%
Location-financement et droits similaires de 33.33% à 20.00%.
Autres immobilisations de 33.33% à 20.00%

Les immobilisations corporelles qui présentent une plus-value certaine et durable par rapport à la valeur comptable nette peuvent être réévaluées.
La plus-value enregistrée est amortie sur la durée d’utilisation résiduelle de l’actif concerné.
Les frais d’acquisitions sont amortis entièrement l’année d’acquisition

Provisions pour risques et charges

Les provisions nécessaires sont constituées chaque année sur base d’une appréciation prudente qui tient compte du degré de probabilité de survenance du risque. Elles peuvent notamment couvrir :
• des pensions et obligations similaires
• des obligations qui peuvent résulter d’une modification de la base imposable ou du calcul de l’impôt
• le risque de perte intégrale dû à des litiges ou contestations en matière fiscale qui sont connus à la date du bilan
• des travaux importants d’entretien d’immeubles
• des crédits d’engagement incertains et douteux
• des contestations et litiges juridiques

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

« SIPEN »
Société anonyme
à 1180 Uccle, Avenue Bel Air 21
TVA (BE) 0436.258.290

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 03 mai 2022 EN APPLICATION DE L'ARTICLE 7 :228 DU CODE DES SOCIETES ET DES ASSOCIATIONS

Messieurs,

Nous avons constaté que le résultat reporté au 31/12/2021 est constitué par une perte reportée de 719.423,91€.

Le montant du capital souscrit s'élève au 31/12/2021 à 1.179.973,18 €

Nous constatons que l'actif net est réduit à un montant inférieur à la moitié du capital social.
L'article 7 :228 du Code des sociétés est donc d'application.

Par actif, il faut entendre le total de l'actif net tel qu'il figure au bilan (20/58), déduction faites des provisions (16) et des dettes (17/49)

En effet :
Total de l'actif (20/58) 1.100.084,26
Dettes (17/49) et provisions (16) 639.534,99
Actif net 460.549,27

L'article 7 :228 du Code des sociétés prévoit que l'assemblée générale statue dans les formes prévues pour la modification des statuts de la dissolution éventuelle de la société et que le conseil d'administration vous expose dans un rapport spécial les mesures qu'il compte adopter en vue d'assurer la continuité de la société.

Malgré la perte pour cet exercice, nous prévoyons un meilleur résultat pour l'exercice suivant. Nous sommes convaincus que la situation de la société ne fera que s'améliorer. De plus, elle n'a pas de difficulté à faire face à ses diverses échéances.

Pour ces raisons, nous sollicitons l'assemblée générale de se prononcer en faveur de la continuité de la société.

Les Administrateurs